

28 juin 2011

11.395

Question Karim-Frédéric Marti**A qui profitent les fuites?**

Dans le journal *Le Temps* de ce jour, on apprend que la spécialité neuchâteloise reconnue en Romandie est celle des fuites. Après l'affaire "Hainard", une nouvelle affaire "Gnaegi"? Ou assistons-nous à une guerre des chefs de service?

Qu'entend faire le Conseil d'Etat?

Cosignataires: D. Haldimann, S. Moser, W. Willener, R. Clottu, J.-P. Donzé, M. Hess et B. Wenger.